

BULLETIN CRITIQUE

1 - INSCRIPTIONS MEDIEVALES DE BASSE-PROVENCE

Corpus des inscriptions de la France médiévale, t. 14, *Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Var*, textes établis et présentés par R. Favreau, J. Michaud et B. Mora, éditions du CNRS, Paris, 1989, 223 p., LV planches, 250 F.

On connaît l'entreprise lancée depuis plus de vingt ans par le Centre de civilisation médiévale de l'Université de Poitiers et les précieux services qu'elle rend aux spécialistes en mettant progressivement à leur disposition l'ensemble des textes épigraphiques du Moyen Age (un Moyen Age pourtant arrêté de façon arbitraire à la fin du XIII^e siècle, ce qui est assurément regrettable¹).

Ce travail est d'autant plus utile cependant que ces inscriptions ont plus souvent été signalées que véritablement publiées par le passé – et parfois dans des bulletins plus ou moins confidentiels ou difficiles d'accès ; le contraste est donc grand entre ces anciennes publications et la présentation uniforme et rationnelle du *Corpus*.

Dans le cadre géographique général du département, puis des communes rangées par ordre alphabétique (et, s'il y a lieu, des différents sites d'une commune), les inscriptions sont présentées par ordre chronologique vraisemblable et la notice qui leur est

1. On s'interroge d'ailleurs sur l'absence d'une des inscriptions marseillaises du XIII^e siècle étudiées par A. Ramière de Fortanier dans *Provence Historique*, 1975, p. 302-3. Est-elle écartée parce que les auteurs la datent d'après 1300, ce qui peut se concevoir, ou parce qu'ils ne prennent pas en considération les inscriptions en langue vulgaire, ce qui se comprendrait moins. L'épigraphie hébraïque, très pauvre, de la Provence est répertoriée et publiée par G. Nahon *Inscription hébraïques et juives de la France médiévale*, Paris, 1986, ouvrage dont Joseph Shatzmiller a rendu compte dans *Provence Historique*, fasc. 147.

consacrée suit un dispositif uniforme qui va de la fonction de l'inscription au commentaire (et à la datation), en passant par la description de l'objet, la transcription et traduction du texte et des remarques paléographiques et linguistiques. Des clichés, rejetés en fin de volume dans des tables de planches, servent à illustrer l'inscription. Et trois utiles annexes complètent la présentation : deux index, l'un onomastique et topographique, l'autre des matières (qui mêle, de façon un peu incommode, *realia* et vocabulaire des inscriptions) ; une chronologie des inscriptions, enfin, qui comprend à la fois les textes précisément datés et les datations approximatives.

C'est dire si l'on peut se réjouir de la publication du t. 14, qui offre, pour la Basse-Provence, un panorama stimulant de la production épigraphique médiévale.

Ce volume réunit 112 inscriptions de Basse-Provence (auxquelles s'ajoute un objet de collection de provenance extérieure à la région, l'épithaphe d'un chevalier de Perpignan conservée dans un château de Flassans). Le département des Bouches-du-Rhône fournit plus des trois quarts des textes présentés (87 inscriptions), le Var et les Alpes-Maritimes livrant respectivement 11 et 13 pièces. Ce contraste ouest-est ne surprend pas, il se retrouve dans la documentation écrite. En majorité (79), ces inscriptions datent des XII^e et XIII^e siècles : 6 seulement sont antérieures au Xe siècle et 17 sont du XI^e siècle. Ici encore la répartition de la documentation correspond à celle des sources écrites. Il s'agit pour une part non négligeable, près du quart (25 sur 112), d'inscriptions aujourd'hui disparues, publiées d'après des relevés anciens. Ce matériel peut être, pour l'essentiel, regroupé sous quatre rubriques :

- des inscriptions campanaires des XII^e et XIII^e siècles. Une seule (sur quatre) est encore visible (*AM 10*, Tourrette-Levens). Les relevés des autres, tels qu'ils sont fournis par des érudits, sont suspects (*AM 9* par sa longueur, *BR 6* par son vocabulaire) ou discordants (*BR 36*, qui donne néanmoins matière à un riche commentaire).

- des inscriptions accompagnant une représentation sculptée, qui identifient ou commentent la scène figurée. Presque toutes conservées, elles datent en majorité (16 sur 20) du XII^e siècle, du temps des grands ateliers de sculpture qui travaillent sur les chantiers d'Aix et d'Arles. Il faut ici souligner l'importance de l'étude consacrée aux inscriptions qui commentent les figures du tétramorphe évangélique à la coupole de la nef du Corpus Domini de la cathédrale d'Aix (*BR 1*). La datation paléographique que propose l'éditeur – pas avant les dernières années du XII^e siècle – rejoint les conclusions de la dernière étude archéologique du site. C'est, en effet, "vers le début du dernier tiers du XII^e siècle" que Rollins Guild jr situe la construction et le décor de l'ensemble de la nef romane II, dans sa thèse magistrale (*La cathédrale d'Aix-en-Provence. Etude archéologique*) publiée en 1987, qui semble ignorée des auteurs. Le commentaire épigraphique des représentations est emprunté au *Carmen paschale* de Coelius Sedulius, poète chrétien du V^e siècle. Robert Favreau donne une riche analyse du cheminement et de la diffusion de ce texte qui a d'abord été retenu par les enlumineurs de manuscrits avant de se répandre dans le décor peint et sculpté.

- des dédicaces ou mentions de constructions d'églises. En majorité, (8 sur 11), elles datent du XI^e siècle ou doivent être attribuées à ce siècle (celles ne comportent souvent que la mention du jour et du mois). Elles sont surtout contemporaines du premier essor des constructions romanes dans les premières décennies de ce siècle. La plus curieuse est l'inscription *BR 66*, aujourd'hui conservée dans l'église des Pennes-Mirabeau, qui rap-

porte le jugement rendu en 1056 par la comtesse de Provence qui fonde les droits de l'église de Sainte-Marie de Fabregouilles.

— des épitaphes et inscriptions funéraires. Elles fournissent près de la moitié du corpus. Ces 53 textes sont inégalement répartis dans le temps ; 2 sont antérieurs au XI^e, 6 datent du XI^e (environ un tiers des inscriptions de cette période), 17 du XII^e (près de la moitié) et 28 du XIII^e siècle (près des trois quarts). Il y a là un matériel d'un grand intérêt pour l'étude des pratiques funéraires. Une analyse quantitative sommaire, analogue à celle que l'on vient de conduire sur le volume de la documentation, fait immédiatement ressortir une évolution sociale des possesseurs de ces sépultures qu'une épitaphe identifie. Le XI^e siècle, on ne s'en surprendra pas, est dominé par le monde monastique (5 moines et abbés sur 6). Le XII^e siècle apparaît comme l'âge des chapitres : 11 chanoines, surtout prévôts et dignitaires capitulaires (11 épitaphes sur 17). C'est là, sans doute, un reflet de la prépondérance de Saint-Trophime d'Arles et de Saint-Paul de Mausole parmi les sites qui fournissent les matériaux conservés pour cette période, mais ce hasard documentaire ne biaise pas totalement un résultat ici encore révélateur. Au XIII^e siècle, le clergé séculier tient toujours une place importante, mais le fait majeur est l'accroissement des épitaphes de laïcs et l'élargissement du spectre social de cette catégorie au-delà du cercle des détenteurs du pouvoir avec, notamment, une épitaphe de marchand (BR 64). C'est alors qu'apparaît chez des laïcs qui ne semblent pas appartenir à l'aristocratie la préoccupation de réserver à l'usage exclusif de leur lignée le tombeau qu'ils font édifier, comme en témoignent deux inscriptions de Lérins, AM 4 et 5.

Les auteurs rectifient à juste titre un certain nombre de datations inexactes. Ils restituent au début du XI^e siècle l'inscription disparue de la dédicace de la chapelle Saint-Ser de Puylobier, BR 67, que Lambert plaçait en 1101, date fort peu cohérente avec le style du monument. Ils refusent de situer au IX^e siècle, comme le voulait l'abbé Chaillan, la pierre d'identification des reliques de Saint-Jean du Puy de Trets, BR 85, qui ne saurait être antérieure à la fin du XIII^e siècle.

Cette publication appelle néanmoins un certain nombre d'observations critiques et de rectifications. On ne s'attardera pas sur les coquilles, inévitables, mais néanmoins nombreuses, de la Grau (p. 77) et Baudun pour Bauduen (p. 23) à Edmond (sic) Baratier (p. 179) en passant par une fâcheuse transcription de MXXXXV en 1125 (p. 30) et par les datations 1144 pour 1114 dans la rubrique de BR 57 p. 103 ou 1104 pour 1004 à propos du document cité dans la notice de AM 8 p. 18. Glissons aussi sur certaines inconséquences, comme des variations du même prénom comtal écrit tantôt Ildefonse (p. 109) et tantôt Alphonse (p. 154), sans doute en fonction des auteurs utilisés. On est plus surpris par les imperfections de la bibliographie qui contient de nombreux titres inexacts, tels la "Chronographie" pour *Chorographie* de Bouche (p. 180) ou ce renvoi mal libellé à un recueil de *Monographies communales* dont il aurait fallu préciser qu'il constituait un des tomes des *Bouches-du-Rhône, encyclopédie départementale*. Il faut aussi signaler aux utilisateurs du volume que les auteurs sont tombés, après bien d'autres, dans le piège du catalogue des manuscrits de la Méjanes : 863 n'est pas la cote du recueil d'inscriptions du P. Moulin mais son numéro d'inventaire, la cote est RA 11 et, au demeurant, il s'agit là d'un extrait de ce recueil qu'il faut consulter dans sa version plus complète, ms. 1014.

Les auteurs ont une connaissance parfois insuffisante de la bibliographie d'histoire de la Provence. On a déjà relevé l'absence de toute référence à la thèse de Rollins Guild. Il n'est fait nulle part mention, non plus, de celle de J.P. Poly sur la Provence féodale et ses annexes, non imprimées certes mais disponibles en micro-fiches, n'ont pas été utilisées. Or, l'inscription *BR 66* figure avec le n° 75 dans son catalogue d'actes des comtes de Provence et elle est fréquemment citée dans le corps de la thèse. Absence également de toute mention de la thèse de 3^e cycle de P. Amargier sur les chartes inédites de Saint-Victor ; or, il n'aurait peut être pas été inutile de confronter le style des scribes de l'abbaye au texte des inscriptions du XI^e siècle.

En outre, un certain nombre de datations et d'identifications sont à corriger à partir de ces travaux ou d'autres publications qui ne sont pas toujours récentes :

– *V 11*. Cette épitaphe de Geoffroy de Trets, Guillemette de Blacas et Gilbert des Baux est publiée et analysée par Gérin-Ricard et Isnard aux pages 161-2 de leur recueil des *Actes des vicomtes de Marseille*, connu par ailleurs des auteurs, mais qui n'a pas été ici utilisé, pas plus que la copie de Peirese (dite fautive par ces auteurs), ni *Histoire de la ville de Marseille* de Ruffi, qui, selon les éditeurs des Actes, donne, p. 77, outre la transcription de l'inscription, "un dessin indiquant au dessus de l'épitaphe un buste et de chaque côté la croix de Toulouse fléchée et pommelée". En outre, ce recueil reproduit, p. 155, un fragment du martyrologe de l'église de Toulon qui situe le 23 août 1234 le décès de Guillemette de Blacas, venant ainsi à l'appui de la lecture de l'inscription que proposent les auteurs du corpus contre l'interprétation qu'en avait donnée G. Lambert. Mais il fournit aussi, p. 161, un autre extrait du même manuscrit qui situe le décès de Gilbert le 29 juin 1243. Le tombeau et l'inscription ne peuvent donc dater, comme il est avancé, de 1239.

– *BR 2*. L'identification de ce fragment "*Anno Domini MCCXXV IIII kalendas Augusti obiit*" comme le début de l'épitaphe de Pierre Benoît, prêtre de Saint-Sauveur repose sur un argument d'autorité : "les auteurs reconnaissent dans ce fragment....". Encore faut-il savoir les raisons qu'ils ont de le faire ! Le P. Moulin ne fournit aucune justification. La clef se trouve dans le martyrologe de Saint-Sauveur (Méjanes Res. 37) où l'on peut lire, f° 77 v°, au 4^e jour des calendes d'août (sans millésime) l'obit de Pierre Benoît, prêtre, qui a légué pour son anniversaire un affar acquis d'un chevalier de Trets. Il s'agit donc bien d'un prêtre, pas forcément de Saint-Sauveur.

– *BR 8*, p. 39, le comte Geoffroy I n'est pas né en 1018 : à cette date en effet, il signe un acte avec sa mère et ses frères, ce qui témoignerait d'une belle précocité !

– *BR 21*. L'*inventaire chronologique et analytique des chartes de la maison des Baux* du Dr Barthélemy, négligé par les auteurs, et la *Gallia Christiana Novissima* mentionnent un Pontius de Baucio, chanoine d'Arles et précenteur, dans des actes de 1147, 1158, 1165 (Barthélemy, supplément n° 68, 70, 71). Si, comme il nous semble, il faut identifier ce personnage avec le *caput scole* de l'épitaphe, les lectures de Lasteyrie (1165) et, sans doute d'avantage celle de R.H. Bautier (1175), doivent être préférées à celle, 1155, qui est ici retenue.

– *BR 52*. Si cette inscription qui figure à l'intérieur de la chapelle de Sainte-Anne de Goiron implique que "le patronage primitif de l'église était celui de la Vierge", il faut dater l'inscription, plutôt que du XI^e siècle, de la première moitié de ce siècle, puisque, comme le montre un document publié par Albanès dans sa notice de 1882 sur l'abbaye de Silvacane, une église dédiée à sainte Marie est attestée en 1048 à Goiron. A noter que la lecture erronée jadis proposée par Gérin-Ricard a été rectifiée avant les auteurs par Christian Heck dans son mémoire de maîtrise de 1972, signalé dans son article sur la région

de Lambesc paru en 1975 dans *Archéologie Médiévale* et consultable au Laboratoire d'Archéologie Médiévale à Aix.

– BR 58. L'épithaphe des Pisans tombés à Majorque et ensevelis à Saint-Victor a inspiré à Cinzio Violante une communication présentée en 1966 lors du congrès historique du millénaire de Saint-Victor publié dans *Provence Historique* cette même année. L'auteur s'y réfère à l'édition et au commentaire de ce texte donnés par G. Scalia, "Epigraphica pisana. Testi latini sulla spedizione contro le Baleari del 1113-1115 e su altre imprese antisaracene del secolo XI" dans *Miscellanea di studi spanici*, 1963, p. 234-286. La notice ne tient compte d'aucune de ces publications. C. Violante explique l'inhumation des victimes à Saint-Victor par les liens antérieurement noués entre Pise et Marseille et notamment par les donations d'églises survenues en 1095 et 1107.

L'inscription qui se trouve à Saint-Victor "sur la face nord du porche nord" (p. 103) n'est pas l'original, mais un moulage d'une inscription conservée au musée Calvet à Avignon. Après la Révolution, cette pierre passa dans le musée d'antiquités constitué par un amateur dans sa campagne de Saint-Just dans la banlieue de Marseille et, une quarantaine d'années plus tard, après son décès, elle fut transportée à Avignon. C'est ce qu'indique Kothen dans un article de 1873 (et non 1893) pourtant cité par les auteurs. Cette étude signale d'ailleurs plusieurs éditions du texte omises dans la bibliographie de l'inscription, dont celle de Ruffi, et des fac-similés parus dans la *Statistique des Bouches-du-Rhône* et dans l'opuscule publié en 1864 de manière anonyme par Kothen, *Notice sur les cryptes de l'abbaye Saint-Victor-lez-Marseille*.

– BR 64. L'affirmation "Le personnage cité, marchand drapier de son état, n'est connu que par cette inscription" datée de 1236 doit être nuancée à la lecture des documents édités du XIII^e siècle marseillais, en particulier les textes publiés par V.L. Bourrilly dans son *Essai sur l'histoire politique de la commune de Marseille*, Aix, 1925 et par Blancard dans ses *Documents inédits sur le commerce de Marseille*, Marseille 1884-5. Plusieurs personnages du nom de Petrus Boneti, vraisemblablement trois, y sont attestés. Le premier est témoin d'un acte concernant la communauté des habitants en 1163. Un individu du même nom, sans doute un Pierre Bonet II, est recteur de l'universitas en 1220. On doit le distinguer de Petrus Boneti Juvenis, témoin, en 1233, d'un acte publié par Blancard, sans doute celui qui intervient dans un contrat reçu par Giraud Amalric en 1248 qui pourrait être identifié à celui qui apparaît comme semainier des chefs de métier en 1256. On peut, à titre d'hypothèse, penser que le drapier dont on conserve l'épithaphe est Petrus Boneti I ou II, l'un ou l'autre acteurs de l'émancipation communale de la ville.

– AM 4. L'abbé Pierre Gioffredo, au XVII^e siècle, a donné de cette inscription de Lérins aujourd'hui perdue une lecture qui diffère de celle de Barralis et de celle de Rostan ici reprise (*Corographia e storia delle Alpi-Marittime*, Turin, 1839, t. II, p. 335). Gioffredo lit *Aiguina* au lieu de Ausina, le prénom de l'épouse n'apparaissant donc pas, et il identifie le personnage ici enseveli aux côtés de sa femme avec Bertrand d'Aiguines, frère de Truand, cité notamment dans le préambule des Statuts de Fréjus de 1235. L'hypothèse n'est pas très convaincante, mais le prénom féminin Ausina lu par Barralis et Rostan laisse tout aussi perplexé.

Les auteurs ne tiennent pas compte des travaux qui ont révisé les listes épiscopales et abbatiales de la vieille *Gallia Christiana*, notamment les volumes publiés par Albanès et les annexes de la thèse de J.P. Poly. Lambert de Vence n'est le "17^e évêque" de cette

cité que si l'on ignore, également, la révision des listes effectuée par J.R. Palanque et par J.M. Roux pour les périodes plus hautes. Sur la base de ces travaux ici négligés, on proposera quelques corrections et hypothèses.

– BR 3. Épitaphe de Jean Alain. Voici une erreur qui a la vie dure ! Cette identification laissait pourtant insatisfait voici trois siècles le P. Moulin : "Ce Jean Alain est Hugues Alain qui avait été élu archevêque d'Aix, devant et après Guillaume Vicedominis. La concordance du temps le montre" (Ms. Méjanes 1014 n° 169), ce qui revient à dire que l'érudite cordelier ne trouvait pas de Jean Alain à Sisteron à la date voulue, et pour cause ! Il y aura bientôt un siècle qu'Albanès a montré que ce tombeau d'entraîlles appartenait à Alain de Lusarches.

– BR 31. Il faut, à la suite de l'article de J.P. Poly, "Les maîtres de Saint-Ruf", paru dans les *Annales de la faculté de droit de Bordeaux*, 1978, p. 193, n. 35, corriger le nom traditionnellement attribué à ce prélat, Michel de Mourès, en Michel de Mourèse. Au même chapitre onomastique, on peut suggérer de lire dans l'épitaphe BR 23 aujourd'hui disparue, Raimundus Abolena plutôt que A. Bolena ; la forme Abolena est en effet courante dans les documents médiévaux pour Bollène (comme en témoigne notamment la liste d'églises du diocèse d'Orange publiée dans le pouillé des provinces d'Aix, Arles et Embrun).

– BR 123. J.-P. Poly a mis en doute avec des arguments convaincants la date de la charte 325 du cartulaire de Saint-Victor qui conduisait à insérer un Pons évêque en 1019 entre deux évêques d'Amalric ; ce dernier semble donc avoir exercé son office de 991 à 1030.

– BR 55. L'abbé Isarn est originaire de Pamiers et non de Toulouse. P. Amargier (art. cit.) situe sa mort en 1047 et non 1048. Ici encore, la bibliographie omet les textes donnés par les deux Ruffi et le fac-similé de la Notice sur les cryptes. De même, manquent dans la liste des publications antérieures de l'épitaphe de Hugues de Glazinis, BR 58, le fac-similé de cette notice et la lecture de Le Blant, *Catalogue des monuments chrétiens de Marseille*, Paris 1894, n° 30, p. 64-65, ouvrage absent de la bibliographie. Ces deux inscriptions et l'épitaphe de Wifred sont également reproduites dans J. Béranger, *Saint-Victor. Secunda Roma*, 1927, p. 80-81, 102-103, 105. Il n'aurait pas été inutile d'introduire quelques mots sur l'histoire de la conservation de ce marbre qui, avant d'être installé dans la crypte, comme il est indiqué p. 105, a figuré dans les collections du musée Borély.

– BR 59. Dans ce très intéressant obituaire lapidaire provenant de Saint-Victor, le Bertrand abbé non identifié est, selon P. Amargier, qui a donné une liste abbatiale de ce monastère en annexe de sa communication au congrès du millénaire de Saint-Victor (*Provence Historique*, 1966), Bertrand de Monte Murato attesté vers 1181. Toujours selon la même source, les dates de Guillaume d'Alleins (et non d'Alens) seraient v. 1209 (et non 1212) – 1214, celles de Roncelin II vers 1249-1254 (et non 1250-1257). Ici encore, le dossier documentaire de l'inscription est insuffisamment établi. Le premier relevé du texte a été fait au XVIII^e siècle par Marchand (portefeuille, feuille 83, A.D. BDR 13 F bis, 1-2). C'est ce relevé que reproduit l'article de Kothen seul cité. Ajoutons qu'il aurait été bon, dans la présentation de l'inscription, de faire mention du monument, aujourd'hui disparu, qu'elle surmontait et sur lequel avait été placé l'inscription des Pisans, monument que décrit Kothen dans ce même article de 1872.

– AM 3. L'identification de l'abbé Audibert que célèbre cette épitaphe avec Audibert II ne tient pas compte de la révision des listes abbatiales par J.P. Poly dans les

annexes de sa thèse. L'abbé de ce nom qui a, comme le dit l'inscription, gouverné le monastère 36 ans n'est pas Audibert II (1082-1102), mais Audibert I (1046-1082).

On regrettera en outre que la documentation photographique ne permette pas toujours d'apprécier à sa juste valeur la manne de renseignements mis à la disposition du public. D'abord parce qu'elle présente des lacunes importantes et parfaitement injustifiées : ainsi à propos de l'inscription *AM 1* dont les auteurs, p. 6, disent pourtant avoir fait la lecture sur cliché, ou encore pour le tombeau d'entrailles d'Alain de Luzarches, *BR 30*, qui fut un temps masqué par le pavement en marbre du baptistère d'Aix, mais est parfaitement visible depuis la restauration du début du siècle, ce qui suffit à expliquer que les fouilles de 1983 "ne donnèrent pas lieu au dégagement de la pierre". Ensuite parce que les documents ne sont pas toujours d'excellente qualité (certains même sont flous : n° 9, 31, 53, 67 par exemple). Enfin parce que certains clichés, trop généraux, ne permettent pas la lecture de l'inscription (n° 22, 25, 29 par exemple) et que d'autres au contraire, sont si détaillés (n° 9 ou 64 par exemple) qu'ils mutilent partiellement le texte : s'agissant d'une épigraphie souvent monumentale, il conviendrait pourtant à chaque fois de fournir au lecteur une vision d'ensemble de l'objet ou du monument porteur de l'inscription.

Tels ne sont pas cependant les défauts les plus graves d'un ouvrage désormais appelé à servir de référence, mais qu'on ne saurait utiliser sans de grandes précautions.

A l'évidence, le volume souffre d'avoir été largement rédigé sur clichés ou sur fiches, sans enquête locale suffisante, parfois peut-être sans enquête locale du tout (voir sur ce point, l'exemple de l'inscription *AM I* déjà citée) : lacune grave s'agissant d'un *Corpus* dont on attend à la fois une révision soigneuse et un inventaire exhaustif des textes qu'il rassemble.

De là bien des surprises, dont on se bornera à signaler ici celles qui ressortent (et pour les seules Bouches-du-Rhône) d'un simple examen rapide de l'ouvrage

– la fiche de l'autel roman de l'absidiole nord de la Major de Marseille (*BR 53*) laisse curieusement penser qu'il s'agit d'un monument apparemment disparu, et signalé pour la dernière fois en 1868 (ce qui explique peut-être que la bibliographie soit inexistante et qu'aucun cliché n'accompagne la notice ?) ;

– à Marseille toujours, pourquoi ne pas avoir présenté à Saint-Victor le *graffito* des prétendues "catacombes" publié en 1927 par le chanoine J. Béranger dans son *Saint-Victor, secunda Roma*, p. 73 : serait-ce à cause de la chronologie ? La graphie et le formulaire, *orate pr(o) nobis o(mnes) s(an)c(t)i Dei* évoquent pourtant moins l'antiquité tardive que le moyen âge, objet du *Corpus* ;

– à propos de l'inscription *BR 61* de Belcodène (et non de Marseille, qui est seulement lieu de conservation : et du coup, Belcodène a disparu de l'index topographique²), une révision attentive du texte et des clichés – qui existent dans les collections des Musées de Marseille – seraient indispensables pour fonder la chronologie péremptoire de la p. 114 ;

– à Venelles d'autre part pourquoi avoir négligé l'inscription de saint Hippolyte, pourtant bien connue du Service régional de l'archéologie qui devrait être un interlocuteur

2. Même remarque pour *V 4* signalée au lieu de conservation, Draguignan et non à La Martre, lieu de provenance qui n'apparaît pas dans l'index.

privilegié des rédacteurs d'un *Corpus* – même médiéval ? Voir à ce propos la chronique de F. Benoît dans *Gallia*, 22, 1964, p. 591 ;

– à Eguilles l'inscription BR 50, publiée par Paul Deschamps dont les auteurs n'ont pas trouvé trace est effectivement illisible à l'heure actuelle mais la chapelle où elle se trouve, située dans le cimetière, où elle sert d'ossuaire, aurait pu être localisée grâce aux vieux ouvrages de Constantin (*Les paroisses du diocèse d'Aix*, Aix, 1890, t. 1 p. 269-270) et de Gilles (*Le pays d'Aix*, Avignon-Marseille, 1904) qui tous deux signalent l'inscription ;

– au Puy-Sainte-Réparate enfin, est omise une inscription mutilée découverte en 1806, toujours visible. Le P. Pouillard l'attribuait aux VIII^e ou IX^e siècles, une datation qui fit l'objet d'une érudite discussion au début du XIX^e siècle. Villeneuve en inséra une transcription figurée dans l'Atlas de sa *Statistique des Bouches-du-Rhône* (pl. XIII fig. LXXI). Raoul Busquet a publié en 1912 dans les *Annales de Provence*, (p. 449-455) une photographie, une nouvelle transcription figurée et une nouvelle restitution du texte qu'il date du XIII^e siècle.

Ce ne sont là que quelques exemples³, qui visent seulement à mettre en garde le lecteur contre la prétendue exhaustivité de ce volume du *Corpus* et à souligner combien l'ouvrage a souffert d'une insuffisante collaboration entre le Centre de Poitiers et d'autres équipes de recherche : et ce disant, nous ne songeons pas seulement aux chercheurs provençaux, mais aussi aux spécialistes de disciplines voisines, comme les épigraphistes de l'antiquité tardive par exemple.

Une bonne connaissance des textes épigraphiques de l'antiquité tardive et du haut moyen âge est en effet indispensable, dans nos régions surtout, pour apprécier une partie au moins de la production médiévale.

Sans de telles références, la vision d'un texte comme celui du prieuré de Notre-Dame de Ceaux, près de Saint-Maximin (V8) par exemple, reste des plus pauvres. La formule initiale, *in hoc tumulum conditum est*, n'a pas pour premiers antécédents en effet les textes carolingiens, d'ailleurs tardifs, évoqués p. 167, mais bien toute une série de textes antiques, souvent métriques, dont les réminiscences donnent une saveur (et une recherche) supplémentaires à l'inscription provençale : qu'il suffise de renvoyer aux formules parallèles (ou analogues) de l'index des *Inscriptiones latinae christianae veteres* d'E. Diehl.

Et sans références à l'antiquité, surtout, on ne peut comprendre l'inscription métrique mutilée conservée dans le cloître d'Aix-en-Provence (BR 4) à propos de

3. Pour le département du Var, les auteurs omettent une inscription de l'église de Brue-Auriac, disparue aujourd'hui, car volée, qui fut publiée pour la dernière fois par l'abbé A. Chalot (*Histoire de Brue Auriac*, Fréjus, 1934) qui la date de 1155, datation reprise par P.A. Février qui a encore vu l'inscription en place, ("Fragments romans de la collégiale de Barjols" dans *Bulletin Monumental* 1959, p. 218). Plusieurs inscriptions ont été récemment découvertes dans cet édifice et restent inédites. Signalons également dans l'église Sainte-Roseline des Arcs, sur une plaque de marbre réemployée dans le piédroit extérieur de l'église l'inscription H. JACET SACERDOTES, qui semble antérieure au XIII^e s.

S'agissant également du Var, on notera que la *Description historique du diocèse de Fréjus* de J.F. Girardin, rédigée au milieu du XVIII^e siècle (éd. par J.B. Disdier, Draguignan, 1872, p. 213) fournit un repère utile dans l'histoire de l'inscription V 13 aujourd'hui conservée à la mairie de Villecroze, qui était alors encore en place dans l'église.

laquelle les auteurs notent seulement que certaines séquences conservées "peuvent notamment entrer dans la composition du dactyle cinquième de l'hexamètre", pour ajouter aussitôt, p. 33 : "toutefois, elles n'ont pas été relevées jusqu'ici dans les épigraphes médiévales traitées par l'informatique, ni dans les sources qui ont fait l'objet de la même étude". O prestige de l'ordinateur, qui a dispensé de chercher ailleurs – c'est-à-dire, ici, en amont !

Ce texte s'insère parfaitement, au contraire, dans toute une série d'épithaphes métriques de la vallée du Rhône, qui ont servi, pendant l'antiquité tardive, à louer des notables, clercs ou autres. Il s'agit même – ce qui apparemment a échappé aux auteurs du *Corpus* – d'une pièce particulièrement raffinée, d'un poème acrostiche (et même doublement acrostiche) consacré à un homme dont le nom a péri avec la partie gauche de la pierre, mais non le titre conservé en fin de vers, [*s*]acerdos – c'est-à-dire "évêque" dans la langue de l'antiquité – : un évêque d'Aix qui pourrait être (mais ce n'est pas certain) Basilius, correspondant de Sidoine Apollinaire et probable créateur de la première cathédrale Saint-Sauveur autour des années 500.

Pour plus de détails sur ces identifications, qui nous entraînent bien loin de la datation du *Corpus* ("XIII^e siècle, et plutôt la première moitié" : p. 33), on se permettra de renvoyer à un travail déjà ancien de J. Guyon, paru dans la *Revue archéologique de Narbonnaise*, 10, 1977, p. 199-216, "A propos d'une inscription du cloître Saint-Sauveur – La double vie posthume d'un clerc aixois : chanoine du XI^e siècle ou évêque du V^e siècle ?". Le titre se voulait ironique ; il restait au-dessous de la réalité : il est des êtres, dit-on, qui ont sept vies ; et des baudruches scientifiques qu'on n'a jamais fini de défoncer.

Noël COULET et Jean GUYON
(avec le concours de Yan Codou, Jeanne Rech et Alain Venturini)